

de soldats français sous les ordres du sire de Laing, surprisent le château de Cleydael défendu par une faible garnison espagnole et le mirent à sac. Les récits du pillage du château, confirmés par un procès-verbal, sont conservés à l'église d'Aartselaar. — A cet Espagnol succède, en 1580, comme propriétaire et seigneur de Cleydael, Gilles Eychelberg, plus connu sous le nom de Hooftman, qu'il prit peut-être de la fonction de Hooft-officier, qu'il exerçait dans le quartier d'Aartselaar. Arrivé à Anvers comme simple colporteur, il y acquit rapidement une immense fortune et il laissa à sa mort, survenue en 1598, une fortune évaluée à plus de dix tonnes d'or. Il fut même créé chevalier. A Hooftman succède, en 1614, comme châtelain de Cleydael, Pierre Hellemans dont l'écusson figure au-dessus de la porte d'entrée. Avec lui commence la longue succession des propriétaires qui, par la voie féminine, se continue jusqu'à nos jours en passant par les van den Cruyce, les Peeters, les Stier, aux van Havre.

Le château de Cleydael s'élève au centre d'un îlot naturel formé par les deux bras du ruisseau de Struisbeek; il renferme encore de remarquables objets d'art qui se rattachent à son passé.

Les droits seigneuriaux comportaient la haute, moyenne et basse justice, la nomination des écoute, secrétaire, échevins, mayeur et officiers, sans compter les bénéfices censaux et divers revenus féodaux.

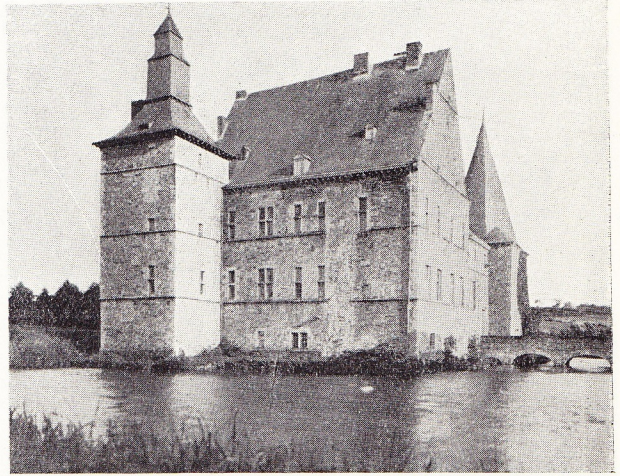
L'église paroissiale a été entièrement reconstruite à l'époque moderne et restaurée à diverses reprises, notamment en 1792, en 1840 et en 1857. Elle n'offre guère d'intérêt. L'intérieur est aménagé en style néo-grec.

Le patronat de l'église appartenait à l'origine à l'abbaye de Lobbes; celle-ci le céda, en 1559, au cardinal Granvelle; il échut ainsi aux seigneurs de Cantecroy. Toutefois, à la

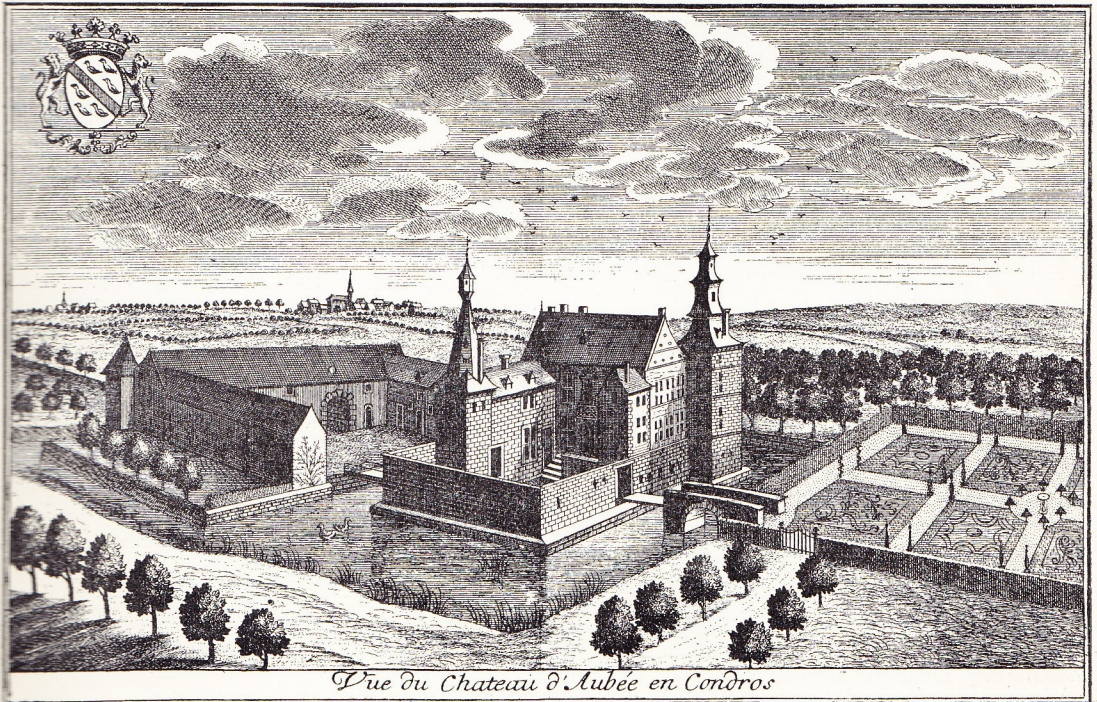
suite d'un accord, il retourna à ses premiers possesseurs en 1720. Quant aux dîmes, elles furent concédées au IX^e s. à l'abbaye de Lobbes par sainte Raynilde. Plus tard, elles furent partagées entre ces religieux, le curé et le couvent de Roosendaal. La part de Lobbes fut en partie acquise, au XVII^e s., par les Granvelle.

AATH, voir **ATH**.

ABEE, comm. de la prov. de Liège, sit. près de la route de Liège à Dinant; à 11 kil. de Huy, à 6 1/2 kil. de Nandrin, à 3 kil. de Strée, et à 279 m. d'altitude au seuil de l'église.



Abée. — La Ferme — Château d'Abée (Condroz)

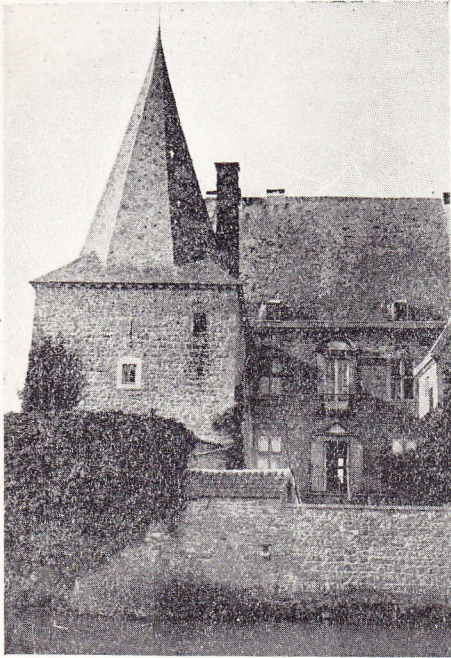


Vue du Château d'Abée en Condroz

Rem. le Coup. fec.

Pop. 558 hab. ; — sup. 1,030 hect.
Arr. adm. et jud. de Huy; cant. de j. de p. de Nandrin. — Ev. de Liège.

Terrain entrecoupé de collines; sol gén. sablonneux et rocailleux; — agriculture. — Carrières de pierre de taille (calcaire), de grès, et de pierres à bâtir dites pierres d'avône (ou d'avoine); sirop de fruits.



Abée. — La Ferme — Château d'Abée

Cours d'eau: les ruisseaux de Tillesse et de Saint-Vitu.

Eglise, de style goth. tertiaire, bâtie en 1561 par Jean de Blehen, seigneur d'Abée. — La seigneurie d'Abée était une seigneurie allodiale; au XIII^e siècle elle passait pour une des plus considérables du pays de Liège, tant à cause de son étendue que par les grands revenus qui y étaient attachés. — Sous l'anc. régime, Abée était le siège d'une haute cour de justice dont on appelait aux échevins de Liège. — Le château de Saint-Vitu était habité, en 1562, par la famille Pirlot de Monteuville de Fronville. Vers 1625, il était la demeure de l'honorable seigneur Anthoine, descendant de cette famille qui, à l'exemple des anc. possesseurs de biens féodaux, ajouta à son nom celui de *Saint-Vitu*.

De temps immémorial, les villages de Outrelouxhe, Saint-Jean-Sart, Froidefontaine, et Ferée avaient fait partie de la seigneurie d'Abée. En 1661, le baron Henri d'Eynatten les en détacha et les donna à sa femme Marie-Claire de Berlo, tandis qu'il laissait le domaine d'Abée ainsi réduit à son fils. En 1758, le baron d'Eynatten légua par testament la seigneurie d'Abée au comte Maximilien-Henri de Horion, grand prévôt de Saint-Lambert. — L'anc. château-fort de Abée est aujourd'hui converti en ferme.

Pop. en 1815, — 356 hab.
» » 1840, — 418 »

ABOLENS, comm. de la prov. de Liège; à 10 kil. de Waremmes, à 6 kil. d'Avennes, à 3 kil. de Blehen, de Poucet, et de Trognée, et à 136.65 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 368 hab. ; — sup. 271 hect.
Arr. adm. de Waremmes; arr. jud. de Huy; cant. de j. de p. de Hannut. — Ev. de Liège.

Terrain uni; sol argileux; — agriculture.
Cours d'eau: les sources du Geer, qui délimitent les communes d'Abolens et de Lens-Saint-Servais.

Ci-devant duché de Brabant, bailliage de Hannut. — Le village est cité dans une charte de 1250. — Le chapitre de Saint-Servais à Maastricht était seigneur foncier d'Abolens. Quant à la seigneurie hautaine, elle appartenait au souverain du pays. En 1630, le roi d'Espagne la céda en engagère, avec la justice haute, moyenne et basse, à Jean de Mombeek, seigneur de Grootspouwen et bailli de Hannut comme garantie d'un prêt d'argent. Il la lui vendit en 1644 en même temps que la seigneurie de Poucet, et depuis lors ces deux villages eurent toujours le même seigneur. Arnold de Longchamps en fit l'acquisition en 1662. Le dernier seigneur fut le baron de Collaert. — Il y avait une cour de justice commune pour Abolens et Poucet. — Abolens a été détaché de Lens-Saint-Remi et érigé en commune distincte l'an 1881.

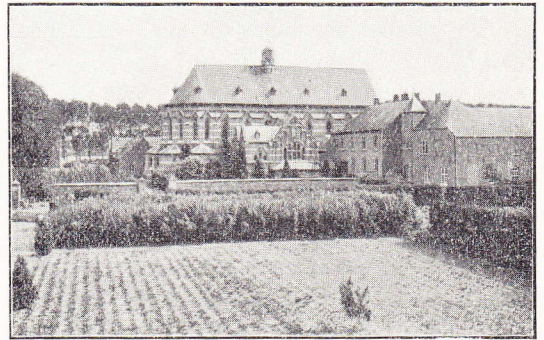
ACHEL, comm. de la prov. de Limbourg, sit. à l'extrémité de la Campine, sur la route d'Eindhoven à Maastricht (Hollande); à 35 kil. de Maaseyk, à 5 kil. de Neerpelt, à 6 kil. de Hamont.

Pop. 1,580 hab. ; — sup. 2,055 hect.
Arr. adm. de Maaseyk; arr. jud. de Hasselt; cant. de j. de p. de Neerpelt. — Ev. de Liège.

Sol gén. sablonneux; bruyères et marécages. — Agriculture; commerce de fromages.

Cours d'eau: le Tongelreep.
Château d'Achel.

L'église, polychromée, remonte au XV^e siècle; sa tour date de 1754. — On y voit des vestiges du château-fort de Grevenbroek, détruit par les Alliés en 1702. — Le couvent des Ermites, fondé vers 1685, disparut dans la tourmente révolutionnaire; des Trappistes venus de Westmalle rachetèrent les ruines et la partie foncière de cet ermitage en 1846 pour y établir une « Trappe ». Aujourd'hui, c'est devenu une importante abbaye, ayant des ateliers de toute nature: forge, imprimerie, brasserie, fabrique du vin



(Photo Nels)

Achel. — Abbaye cistercienne (Côté nord, après guerre)

de messe, ainsi qu'une ferme comprenant 120 hectares d'irrigation ou wateringues et de nombreuses bêtes à cornes.

Pop. en 1816, — 634 hab.
» » 1840, — 705 »
» » 1890, — 1,094 »
» » 1910, — 1,530 »

Achel, 1401, 1420.

Tumulus belgo-romain et antiquités romaines.
Le château de *Grevenbroek* était l'une des principales forteresses du comté de Looz et le siège d'une

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924